<https://agol.univ-rennes.fr/>

**Inscriptions AGOL**

L'inscription au dispositif Agol, agrégation en ligne économie gestion, en formation initiale ou continue se fait par le biais de l'inscription à l'Université de Rennes.

dernière MAJ le 06/02/2024

1. [**Qu'est ce que le dispositif AGOL ?**](https://agol.univ-rennes.fr/inscriptions-agol-3#p-147)
2. [**Préparer son projet : recherche de financement**](https://agol.univ-rennes.fr/inscriptions-agol-3#p-148)
3. [**Comment accéder à la formation ?**](https://agol.univ-rennes.fr/inscriptions-agol-3#p-149)

**Qu'est ce que le dispositif AGOL ?**

**Notre préparation** :

Le dispositif AGOL s’adresse aux personnes désirant passer le concours de l’agrégation d’économie-gestion. Nous préparons à la fois les concours interne et externe. Ainsi, le dispositif concerne à la fois des enseignants titulaires du CAPET ou du CAPLP ou toute personne souhaitant préparer le concours.

**Objectifs :**

* Préparer les épreuves du concours de l’agrégation interne et externe d'économie et gestion ;
* Acquérir la méthodologie et les savoirs disciplinaires dans l’objectif de se présenter aux épreuves de l’agrégation en économie et gestion

**Organisation pédagogique :**

* du 29 août 2024 au 31 mai 2025
* 2 à 3 classes virtuelles disciplinaires ou méthodologiques /semaine, en fin de journée ou en soirée (20h30 ou 21h). Toutes les classes peuvent être visionnées en différé.
* 2 regroupements : préparation aux écrits + préparation aux écrits (interne et externe)

**Préparer son projet : recherche de financement**

Dans le cadre de la formation tout au long de la vie, vous pouvez mobiliser des financements afin de couvrir tout ou partie du coût de notre préparation. Celui-ci s'élève à 1800 € lors d'une inscription en formation continue.

Avant d'intégrer la formation, nous vous invitons à prendre connaissance de ces possibilités selon votre profil, lors de votre année de formation.

**Information pour les salarié(e)s du secteur privé, et qui souhaiteraient se reconvertir :​​​​​​**

La formation n'étant pas référencée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), il est impossible de mobiliser votre CPF privé.

Pour toute demande de financement France Travail (anciennement Pôle Emploi) : discutez de votre projet avec votre conseiller, et à l'issue rapprochez vous de florence.brzechwa@univ-rennes.fr

**Durant ma formation, je serai :**

[Enseignant(e) titulaire ou contractuel(le) en poste :](https://agol.univ-rennes.fr/inscriptions-agol-3)

[Enseignant(e) contractuel(le) inscrit(e) à France Travail et indemnisé(e) :](https://agol.univ-rennes.fr/inscriptions-agol-3)

[Inscrit(e) à France Travail non indemnisé(e) :](https://agol.univ-rennes.fr/inscriptions-agol-3)

**Comment accéder à la formation ?**

2 régimes d’inscription distincts sont ouverts : celui de la **formation continue**, ou de la **formation initiale**.
Nous vous aidons à définir lequel correspond au mieux à votre situation.

Bénéficierez-vous d'une aide au financement sur le coût de formation, ou d'une indemnisation durant votre formation ?

[Oui j'ai déjà mon financement sur le coût de formation et /ou une indemnisation (France Travail, ou congé formation)](https://agol.univ-rennes.fr/inscriptions-agol-3)

[J'ai effectué une demande, et suis en attente de réponse](https://agol.univ-rennes.fr/inscriptions-agol-3)

[Non, et je n'aurai besoin d'aucun justificatif (ni facture, ou attestation) :](https://agol.univ-rennes.fr/inscriptions-agol-3)